



Contribution de Charles Baratier - Association Médico-Sociale de Provence

1. Quel projet de société voulons-nous promouvoir ?

Les évolutions observées ou vécues dans le monde (flux migratoires importants, perturbations climatiques durables, incapacité des gouvernants à maîtriser les évolutions, mondialisation mal réglementée, développement d'un numérique déshumanisant et sélectif,...) créent des inquiétudes qui engendrent des attitudes collectives ou individuelles de passivité, de repli, d'intolérance ou de violence, dont beaucoup de personnes font les frais, notamment les plus fragilisés.

Il est temps de promouvoir une société rassurée et apaisée par la prise en compte des valeurs fondamentales que sont : le respect de la dignité de tout être humain (la relation à l'autre tenant compte des fragilités humaines), l'auto-limitation de la consommation personnelle pour intégrer les besoins collectifs présents et futurs, l'autonomie de chaque être humain, et la concrétisation du sens des activités et notamment du travail.

En somme, une société basée sur une solidarité :

- prenant en compte le présent et le devenir de chacun et du « tous ensemble »,
- assumée collectivement et individuellement,
- par des actions publiques et privées concertées, menées selon les besoins dans un cadre institutionnel ou dans le cadre de vie.

2. Quelles sont vos attentes principales au sujet des politiques publiques

- Dans l'esprit d'une logique de projet concertée, améliorer la collecte et la prise en compte des initiatives et innovations venant des individus et des organismes privés d'intérêt général.
- Stopper l'accroissement de la complexité, de la lourdeur et des charges, et aller à l'essentiel par la simplification.
- Faire moins d'effets d'annonce sans suites (si ce n'est pour susciter la mobilisation pour une cause), mais aller à fond dans les orientations choisies en s'appuyant sur une concertation accrue.
- Anticiper davantage les réponses aux besoins, initier et développer une politique de prévention.

3. Que pouvons-nous apporter en tant qu'associations ?

Les associations sont les principaux acteurs capables d'apporter la réponse attendue face aux difficultés actuelles ; elles portent les valeurs à promouvoir et elles mêlent l'action individuelle et l'action collective, celle de professionnels et celle de bénévoles, tout en faisant le lien entre la base et les autorités.

Elles peuvent notamment :

- Proposer des projets et des innovations qui sortent d'un cadre traditionnel trop figé et trop cloisonné,
- Aider à la mobilisation des citoyens, en proposant des dispositions facilitant l'engagement de bénévoles, et en communiquant sur les réalisations,

De plus, les organismes de regroupement dont elles sont membres ont la possibilité de les aider à faire évoluer les conditions d'accompagnement et à prendre en compte et formaliser les exigences transversales. Les financeurs publics devraient donc reconnaître cet apport fondamental en encourageant la prise en compte des adhésions à ces organismes dans les budgets.